



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 11 juin 2009
Compte rendu affiché le : 16 JUIN 2009
Date de la convocation : 29 mai 2009

Nombre de délégués : 31	Nombre de délégués concernés : 31
En exercice : 31	En exercice : 31
Présents : 21	Présents : 21
Votants : 21	Votants : 20

Présents:CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Besset C, Vocanson E, Gros R, Louat R
CCFL : Mrs Rousset L, Berthet C, Gonon P, Montagnon M, Séon M, Bruyas J F
SIAHL: Mrs, Villard P, Lhopital J L, Mme Larue M F
SEM : Guyot P
Autres communes: Mrs Thizy G, Reynard R, Piot M, Bouchut O, Mme Grange M,
Secrétaire de séance : Mr Berthet C
Excusés : Mrs Boudier J P, Moralès P, Lornage F, Bruyas J M, Vincent G, Blancherd B

N°197 Rapport annuel sur le prix et la qualité de service (Assainissement non collectif)

Comme l'exige le décret n° 95-635 revu le 2 mai 2007, le président du SIMA doit présenter à l'assemblée délibérante du syndicat un rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'assainissement non collectif, quel qu'en soit le mode d'exploitation.
Cette disposition a pour objectif de renforcer la transparence et l'information dans la gestion du service.

Monsieur le Président présente le rapport du service public d'assainissement non collectif pour l'année 2008. Ce document présente les indicateurs techniques et financiers pour l'ensemble du service. Il détail le nombre d'installations neuves qui ont été contrôlées par les techniciens ainsi que le nombre d'installations existantes qui ont été diagnostiquées de 2006 à 2008 et cela par communes.

Le rapport de service est distribué à tous les délégués, il sera transmis à toutes les communes ou EPCI adhérents afin que ces derniers le transmettent **pour information** aux assemblées délibérantes.

Après lecture du document, les membres du comité syndical concernés par l'ANC approuvent le rapport 2008 sur le service public d'assainissement non collectif.

Ont signés au registre tous les membres présents
Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier
Le 15 juin 2009
Le Président

J Y Charbonnier